

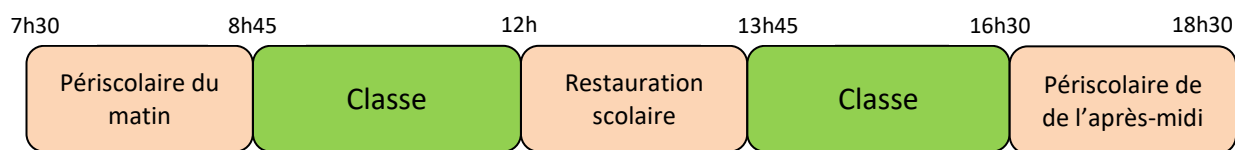


Cahier des charges

Périscolaire 2025-2026



1. Organisation de la journée



Le temps périscolaire du matin :

Le temps d'accueil est caractérisé par une arrivée échelonnée.

Il s'agit d'un temps où l'enfant est accueilli en douceur.

Le temps méridien :

Un double service sera assuré avec un alternat entre temps récréatif et temps de restauration.

Le temps périscolaire du soir :

Les enfants prennent un goûter, fourni par les parents, de 16h30 à 17h (environ).

Par la suite, il sera proposé, sous la surveillance des agents communaux, plusieurs possibilités :

- **Accueil libre** : enfant jouant de manière autonome ;
- **Activité(s) périodique(s)** (cycle) ;
- **Activités thématiques** (ex : fêtes de fin d'année : création de décorations, période du carnaval : création de masques, confection d'un cadeau pour la fête des mères/pères...).

2. Sécurité

Les activités comme la sécurité des enfants accueillis sur le temps périscolaire se déroulent sous la responsabilité de la Municipalité, il conviendra donc, dès la rentrée de :

- répartir les enfants entre les différents agents communaux pour une meilleure surveillance de ces derniers ;
- formaliser le départ des enfants de l'espace périscolaire (définition d'un agent affecté à l'accueil des parents, accompagnement des enfants et de leur famille pour la récupération des cartables) ;
- suivre le départ des enfants en vérifiant l'identité/qualité des personnes les récupérant et en renseignant sur la liste des effectifs des présents les heures de départ.

3. Activités/Animations

Les activités proposées par l'équipe périscolaire ont vocation à s'adresser à tous les enfants, de permettre leur épanouissement et leur implication dans la vie en collectivité.

Elles seront construites comme des espaces d'échanges et de convivialité. Celles-ci se dérouleront dans les locaux de l'école (salle de motricité), de la commune (espace périscolaire) et en extérieur sur le terrain et/ou espace de sport périscolaire (agorespace).

Les valeurs véhiculées au sein de ces animations :

- Le plaisir de faire et d'être ensemble ;
- La coopération et l'entraide ;
- L'égalité, le respect de l'autre et de sa différence ;
- L'estime de soi ;
- Le partage.

Les objectifs des activités proposées :

- Développer la curiosité et la créativité ;
- Expérimenter ;
- Enrichir l'imagination ;
- Renforcer l'autonomie.

Ces activités seront des temps récréatifs et ludiques qui se dérouleront entre 17h et 17h45.

Elles seront organisées à l'intérieur de cycles répartis entre chaque période de vacances. Chaque cycle durera de 5 à 7 semaines. Au retour des vacances, les enfants découvriront une nouvelle activité.

Afin de diversifier les activités proposées, la Commune propose les six thématiques d'intervention suivantes dans lesquelles l'équipe périscolaire pourra proposer diverses animations (celles inscrites ci-dessous figurent à titre d'exemple, les différents thèmes offrent une multitude de possibilités).

Activités de « <i>plein air</i> » / vie collective	Activités artistiques	Activités manuelles	Activités « <i>jeux de société</i> »	Activités « <i>nature/ environnement</i> »	Activité de « <i>plein air</i> » / vie collective
Jeux et sports collectifs	Théâtre Peinture Chants	Tricot Fabrication d'un objet	Création d'un jeu de société Tournoi	Découverte de la nature Plantation	Jeux et sports collectifs

Toutes les activités (thématiques et périodiques) proposées au sein d'un cycle devront être au préalable préparées par l'équipe périscolaire (recensement des besoins en matériels, recherche d'activités...), puis recensées dans un planning prévisionnel. Celui-ci sera ensuite soumis une semaine avant la fin du cycle (temps administratif) au Secrétariat Général en lien avec la Municipalité pour validation et commande de fourniture si nécessaire.

Le planning définitif du cycle sera diffusé aux familles avant la prochaine période.